

Offre Ref : 385466

COMMUNE de GAILLARD  
(HAUTE-SAVOIE)

11 000 habitants – 109 nationalités

300 agents communaux :

180 fonctionnaires, 120 contractuels

La Ville de GAILLARD, commune frontalière (3 postes frontières) de Genève/Suisse, à la fois rurale et urbaine, très dynamique ayant mis en place de nombreux services en direction de la population et appartenant à la Communauté d'Agglomération ANNEMASSE AGGLO

## AGENT BATIMENTS POLYVALENT

Date de publication : 12/07/2017

Date limite de candidature : 28/08/2017

Date prévue du recrutement : 01/10/2017

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : Rémunération statutaire + prime mensuelle + 13ème mois

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT TECHNIQUE  
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE  
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

## MISSIONS

Niveau du diplôme requis : BEP ou CAP

Descriptif des missions du poste :

Polyvalence Bâtiments (tout corps d'état)

Activités principales :

Relève et participe aux travaux de maintenance à effectuer dans les bâtiments communaux (tous corps d'état)

Travaux polyvalents :

Assiste le chef d'équipe dans le suivi des chantiers (régie et entreprise). Centralise les demandes d'approvisionnement du matériel courant.

Sécurité Incendie / couverture Zinguerie

Suivi des outils de défense incendie (extincteurs, Déclenchements ...).

Suivi de la maintenance des ascenseurs.

Réparations et suivi des intervenants dans ces thématiques.

Profil recherché : Liens hiérarchiques directs

Dépend de : Chef de Service Voirie-Bâtiments – Chef de régie Bâtiment

Relations organisationnelles externes :

Personnes et organismes bénéficiaires de locaux communaux Directeurs Ecoles, Directeurs Associations etc, Toutes entreprises intervenant en maintenance bâtiments

Relations organisationnelles internes : Tous services Mairie

Conditions particulières au poste

-Astreintes 1 fois toute les 6 semaines

-Travail en Week-end et jours fériés possibles en appui technique aux manifestations

-Dépassement d'horaires possible dans le cadre d'interventions spécifiques

Savoirs recherchés :

Habilitation électrique.

Notions sur les normes de sécurité applicables aux locaux.

Savoir-faire :  
Bonnes connaissances en électricité.  
Très bonnes connaissances en plomberie, chauffage, climatisation  
Notions sur les autres domaines afférents à la maintenance des bâtiments.

Savoir-être :  
Respecte la hiérarchie et s'intègre dans l'équipe  
Ponctuel  
Disponible  
Organisé / Autonome

Diplômes requis : C.A.P. ou BEP dans un des corps de métier du bâtiment ou en maintenance polyvalente exigé.  
Electricité BR souhaitées.  
Permis VL obligatoire  
Expériences professionnelles exigées en plomberie.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : GAILLARD

Service d'affectation : Bâtiment

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

## POSITIONNEMENT DU POSTE

### AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

Rémunération statutaire + prime mensuelle (RIFSEEP en cours) + 13ème mois + avantages CNAS + SFT (si conditions remplies) + participation Mutuelle complémentaire santé et prévoyance (17€ x 2) + repas restaurant communal 3 € + 50 % participation déplacements pendulaires collectifs

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Mairie de GAILLARD  
Cours de la République  
BP 36  
74240 GAILLARD

Informations complémentaires : Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : Sébastien RAINE (06 74 78 97 00) Chef de Service VOIRIE BATIMENTS

## INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.